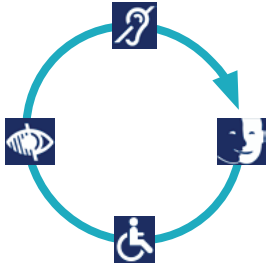




Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à l'HOTEL DE VILLE - Service population - Accueil mariages
Services techniques - Police municipale - Service périscolaire - Service des sports

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : 04.75.08.90.51 - mairie@ville-tain.com



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 212 603 476 00012

Adresse : 2, avenue du Président Roosevelt - 26600 Tain l'Hermitage



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Le parvis de l'entrée principale de la Mairie présente une pente de 9%. La pente sera reprise pour une meilleure accessibilité des personnes en fauteuil roulant.



Ce service sera accessible le : 01/09/2020



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non